

Les modalités d'accès aux Equipes de France de Kayak Polo évoluent, lisez bien le document qui suit.

Modalités : Les joueurs et joueuses intéressés par le projet Equipe de France postulent aux tests d'entrée en remplissant la fiche jointe à ce document. A partir de la liste des postulants des 4 catégories (U21 Dames/U21 Hommes/Seniors Dames/Seniors Hommes), une liste de convocation de 16 joueurs et joueuses par catégorie sera réalisée. Ces joueurs et joueuses seront convoqués le 1^{er} week-end de Décembre (2 et 3 Décembre 2017) pour un stage de 2 jours à Temple Sur Lot (47). **Les inscriptions sont possibles jusqu'au 29 Octobre en renvoyant la fiche par mail à Maxime GOHIER, Manager des Equipes de France de Kayak Polo (mgohier@ffck.org).** La convocation des 16 sportifs(ves) retenu(e)s par équipe sera diffusée la semaine suivante.

Ce stage permettra de réaliser la batterie de tests EQF KP et d'expliquer la démarche à avoir dans son entraînement pour donner plus de sens à ces tests en vue de mieux servir à la performance des Equipes de France de Kayak Polo.

Par ailleurs, les entraîneurs de chaque catégorie profiteront de ces 2 jours pour tester les joueurs et joueuses sur d'autres paramètres de la performance.

Cette action a pour objectif de faire évoluer la démarche des sportifs(ves) avec un stage qui prend en charge l'hébergement et la restauration **mais qui ne prend pas en charge les modalités et frais de déplacement.**

Par ailleurs pour participer aux actions EQF KP, un droit d'entrée sera dorénavant demandé **à hauteur de 150€ par athlète pour les équipes -21ans et 200€ par athlète pour les collectifs Seniors.**

Les 16 sportifs(ves) convoqué(e)s devront s'acquitter de ce droit pour participer au stage de décembre.

Les cadres de Club qui seront identifiés dans le nouveau Parcours de Performance Fédéral seront conviés à participer pour découvrir l'approche.

Epreuves générales EQF KP : (CF document explicatif)

Course à pied : 5000 mètres Chronométré.

Si certificat médical : Epreuve complémentaire.

Musculation* : Mêmes épreuves qu'en Décembre 2017 en intégrant la pesée des sportifs(ves) et la mesure de l'amplitude avant l'épreuve.

Concernant l'épreuve de 1' à 60% du Max évalué, le nombre de répétitions sera noté toutes les 20 secondes afin d'effectuer un classement par 20'' et d'inciter les gens à partir vite et à résister le plus longtemps possible.

Gain-Ball : Epreuve d'1 minute sur Swiss-Ball avec réception du ballon à 1 main obligatoire.

Bateau : 8 x 30m chronométré avec 45 secondes entre les départs (avec son équipement complet de jeu).

***A noter, que pour les sportives et sportifs nés après 2000, en musculation, les épreuves de développé couché et de tirage planche seront remplacées par la batterie de tests PES.**

Les évaluations complémentaires seront présentées par les entraîneurs le jour des évaluations aux athlètes.

Les autres temps de la saison et les modalités de fonctionnement seront présentés les 2 et 3 décembre.

PS : Les détails des épreuves sont dans le document en copie.